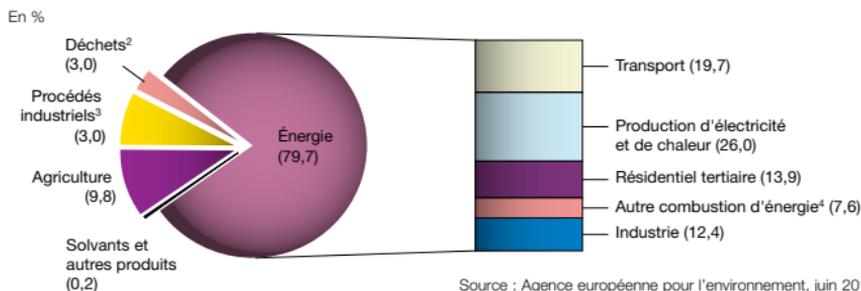


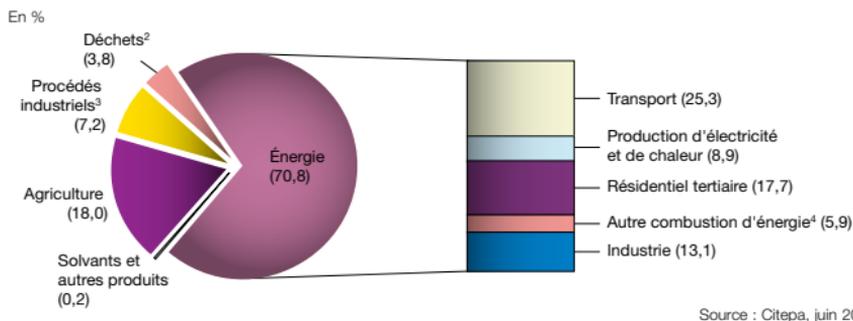
# La combustion d'énergie : première source d'émission de GES

4.1

## Répartition par source des émissions de GES dans l'UE en 2010 (4 721 Mt CO<sub>2</sub>éq. hors UTCF<sup>1</sup>)



## Répartition par source des émissions de GES en France en 2010 (522 Mt CO<sub>2</sub>éq. hors UTCF<sup>1</sup>, DOM, inclus)



> La combustion d'énergie constitue la source principale d'émission de GES : 80 % en Europe et 71 % en France. Au niveau de l'UE, le secteur le plus émetteur de GES est celui de la production d'électricité et de chaleur (26 % des émissions), devant celui des transports (20 %). En revanche, en France, le secteur le plus émetteur est celui des transports (25 %), tandis que celui de la production d'électricité et de chaleur est relativement peu émetteur (9 %), en raison de l'importance de la production nucléaire.

1. Utilisation des terres, leur changement et la forêt.

2. Hors incinération des déchets avec récupération d'énergie (incluse dans « production d'électricité et de chaleur »). Détail page 30.

3. Industrie hors combustion d'énergie. Détail page 30.

4. Autres industries de l'énergie (raffinage de pétrole, transformation de combustibles minéraux solides et autres), émissions fugitives et combustion d'énergie du secteur agriculture/sylviculture/pêche. Détail page 22.